



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4060296

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 5/06/2024 14H09 C:001768 I:11140
V/REF : 6380742
V/Email reçu le Mercredi 05/06/2024 à 14H09

SDC "RESIDENCE PONT DU GARD"
C/° NEXITY AVIGNON
93 RUE DE LA CARRETERIE
BP 61006
84015 AVIGNON CEDEX 9

IMMEUBLE : RES. PONT DU GARD
47 AVENUE DU PONT DU GARD
30210 REMOULINS

Montpellier, le 26 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 47 AVENUE DU PONT DU GARD - M VIGNERON 07 68300018 - RES PONT DU GARD

MOTIF : PLUS D'ELECTRICITE SUR LA RESIDENCE

Donneur d'ordre : Mme F CLAREMBAUX

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

LE 05/06/2024 A 17H15
A PARTIR DES PARTIES COMMUNES

A NOTRE ARRIVÉE, PLUS D'ÉLECTRICITÉ DANS LE LOTISSEMENT
RÉARMEMENT DU DISJONCTEUR GÉNÉRAL SE SITUANT DANS LE LOCAL TECHNIQUE
TEST ET CONTRÔLE
REPLI

OBSERVATIONS : FJ LCOMPTER Email envoyé le 26/06/24 à 11H29 Mme F CLAREMBAUX

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et
Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4060296

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	DEPANNAGE ELECTRIQUE	le 05/06	2	135,00	135,00
TOTAL H.T.					135,00
T.V.A. a 10,00%					13,50
TOTAL T.T.C.En EURO					148,50

Valeur en votre reglement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN